

Etréchy

ensemble et solidaires

ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

30 Grande rue, 91580 ETRECHY.

etrechy.ensol@free.fr

06-75-58-65-05

http://etrechy.ensol.free.fr/

Etréchy, le 28 mars 2012.

Dans le cadre de l'article 3 du règlement intérieur de notre Conseil municipal voté le 30 mars 2009, j'ai l'honneur, au nom du groupe ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, de déposer ici les questions orales suivantes pour le prochain Conseil municipal du 30 mars 2012.

Michel GLEYZE./.

--O--

QUESTIONS AU CONSEIL DU 30/03/2012.

1. Diagnostic de performance énergétique («DPE public»).

Dans le prolongement du Grenelle de l'environnement, l'arrêté du 7 décembre 2007 relatif à l'affichage du diagnostic de performance énergétique dans les bâtiments publics en France métropolitaine fixe les dispositions sur l'obligation d'afficher le diagnostic de performance énergétique (dpe) pour les bâtiments de plus de 1.000 m² appartenant aux collectivités territoriales, précisant que l'affichage doit être réalisé dans le hall du bâtiment.

La Commune d'Etréchy est-elle concernée par cette obligation, si oui pour quel(s) équipement(s), et, dans ce cas, a-t-elle procédé à cette information du public ?

2. Majoration des droits à construire.

La loi relative à la majoration des droits à construire a été publiée au JO du 21 mars 2012.

Alors que notre plan local d'urbanisme est en cours d'approbation, pouvez-vous nous dire si le dispositif prévu dans cette loi vous paraît compatible avec les grands choix faits dans ce PLU ? En clair, la Commune d'Etréchy s'opposera-t-elle ou non à cette majoration de 30% des droits à construire dont il est prévu qu'ils s'ajoutent à ceux issus de notre document d'urbanisme communal ?

3. Eau.

Lors du dernier Conseil, vous nous avez indiqué qu'une prochaine rencontre avec le cabinet d'études (ayant pour objet d'affiner le planning prévisionnel qui sera adressé aux services de l'Etat) devait se tenir mardi 13 mars. Pouvez-vous nous informer sur cette réunion ?

Quel est le schéma définitif retenu pour l'interconnexion (location de canalisations envisagées ou solutions alternatives éventuelles) ?

4. Projet d'extension de la base d'Intermarché à Mauchamps revu à la baisse.

Vous vous félicitez le 27 mai 2011 de «l'agréable surprise de constater l'intérêt» de la Région pour ce projet. Craignant, notamment, le «risque de le voir se créer dans la région Centre» (page 6 du procès-verbal de la délibération 059/2011 du Conseil communautaire du 7 décembre 2011) et la remise en cause du «reclassement de nombre d'employés de Faurécia» (page 10), notre Communauté de Communes Entre Juine et Renarde formulait une demande d'intégration des projets du territoire communautaire dans le prochain schéma directeur de la région Ile de France (SDRIF).

Or la presse a révélé au mois de février que, lors d'une réunion avec des Maires des Communes concernées, des Conseillers généraux et le Sous-préfet d'Etampes, Intermarché avait «fortement revu à la baisse son projet d'extension de la base logistique implantée à Mauchamps», semblant lui préférer Vert-St-Denis, en Seine et Marne.

Le silence des uns et des autres étant à ce point assourdissant, pouvez-vous M. le Maire, M. le Président de la Communauté, nous informer sur cette réunion avec ITM ?

«Notre territoire pouvant souffrir d'un déficit de liaisons transversales dans l'organisation des transports» (page 3) et la dangereuse RN20 étant à saturation, les difficultés du transport des marchandises ont-elles été invoquées par Intermarché-Netto pour étayer son revirement ? Quels sont les autres motifs ?

Pouvez-vous nous indiquer si cela modifie la stratégie économique de notre Communauté de Communes Entre Juine et Renarde ?

Les décisions exposées dans le procès-verbal de la délibération 059/2011 (où il est donc fait état de l'intégration dans le prochain SDRIF 2013 de projets soutenus par notre territoire) seront-elles révisées et les "pastillages" seront-ils corrigés pour les Communes de notre Communauté ?